

# OFI RS European Growth Climate Change

ACTIONS • EUROPE • CROISSANCE • ISR

OFI RS European Growth Climate Change est un **fonds actions investi dans des sociétés européennes les plus engagées sur les thèmes environnementaux**. Il favorise également les acteurs ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique. L'objectif est de réaliser une performance supérieure au Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis<sup>(1)</sup> sur un horizon de placement de 5 ans minimum.

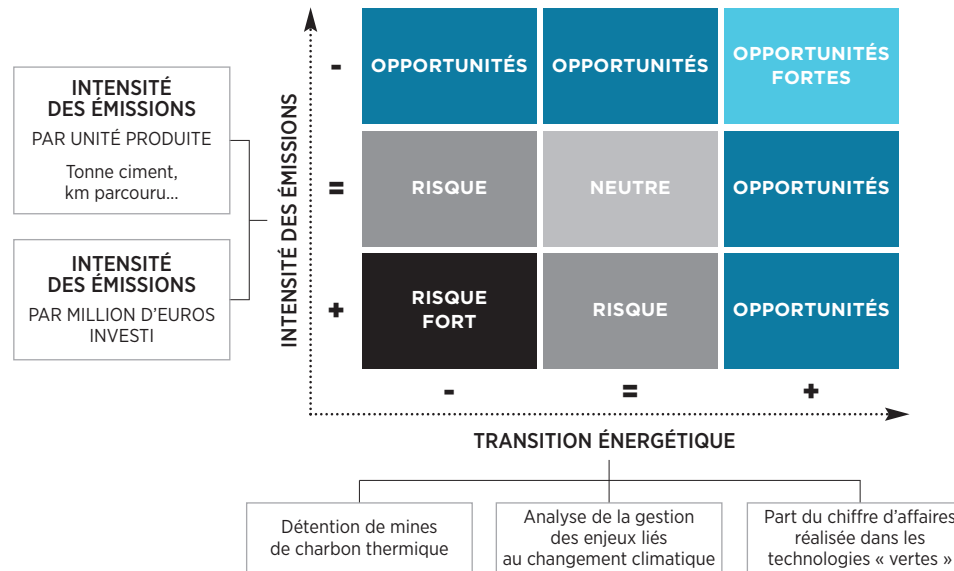
L'équipe de gestion met en place une analyse extra-financière en collaboration avec l'équipe ISR ainsi qu'une analyse financière rigoureuse centrée sur la qualité des fondamentaux et la création de valeur.

<sup>(1)</sup>Plus d'informations sur : [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)

## Une approche privilégiant les sociétés engagées dans la transition énergétique

L'équipe d'analyse ISR du Groupe OFI a défini une matrice suivant deux axes d'analyse pour les secteurs « carbo intensifs ».

L'équipe de gestion exclura systématiquement les sociétés aux profils dits « Risque fort » et « Risque ».



Source : OFI AM

## Caractéristiques

### CODES ISIN

Part I : FR0000981441 • Part RC : FR0013267150

### FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

### CLASSIFICATION AMF

Actions internationales

### DATE DE CRÉATION

14 mars 1997

Réorientation de gestion le 12 août 2016

### DEVISE

Euro

### VALORISATION

Quotidienne

### SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI AM

### AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation

### FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

4 % max / 1 % max

### FRAIS DE GESTION COURANTS

Part I : 1,30 % (exercice précédent, clos en juin 2019)

Part RC : 1,80 % (exercice précédent, clos en juin 2019)

### COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % de la performance supérieure à l'indice de référence

### MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part I : Néant / Part RC : 1 part

### ÉCHELLE DE RISQUE\*

1 2 3 4 5 6 7

Risque moins élevé, rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

## Équipe de gestion



**Arnaud BAUDUIN**  
Gérant analyste



**Corinne MARTIN**  
Gérante actions Large Cap

## Les atouts

- Un investissement dans les entreprises européennes des secteurs intenses engagées dans la transition énergétique ainsi que celles répondant aux enjeux environnementaux
- Une combinaison équilibrée entre convictions financières et ESG
- Une équipe d'analyse ESG totalement intégrée au processus de sélection
- Une réponse innovante selon la société de gestion pour les investisseurs contraints par l'article 173 de la loi sur la transition énergétique

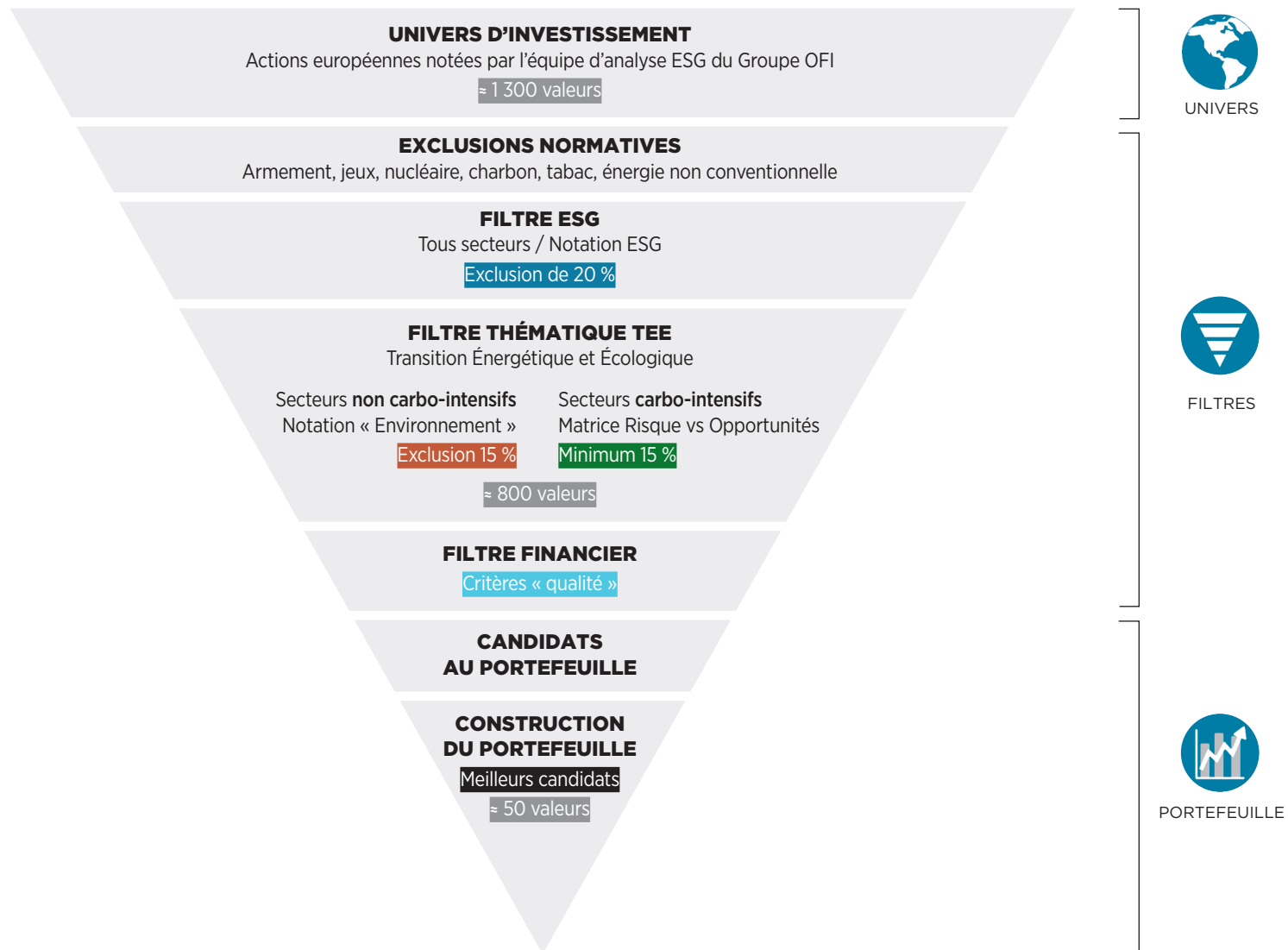


## Les risques

- Perte en capital
- Performance
- Actions
- Détention de petites valeurs
- Change
- Contrepartie
- Taux
- Crédit

Équipe de gestion au 31/12/19, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr) • \*L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

## Processus de sélection



### TRAVAUX D'ANALYSE & PUBLICATIONS ISR

Sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)



Eric  
VAN LA BECK

Afin d'affiner ses analyses,  
l'équipe ISR réalise

- **Des études ESG au niveau sectoriel** pour les entreprises et au niveau européen pour les États, afin de déterminer les enjeux clés associés (risques et opportunités)
- **Des études thématiques :**
  - « La directive REACH »
  - « L'obésité »
  - « L'eau »
  - « La prise en compte du changement climatique par le secteur automobile »
  - « La rémunération des dirigeants en Europe »
  - « Stratégie d'innovation des producteurs d'électricité européens face au changement climatique »...
- Un **rapport annuel sur l'exercice des droits de vote** aux Assemblées Générales
- Un **rapport annuel** sur la mise en œuvre de notre **politique d'engagement**
- Les **reportings** des portefeuilles ISR avec une évaluation systématique de la qualité ESG du portefeuille



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

### CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17  
[contact@ofi-am.fr](mailto:contact@ofi-am.fr)

Suivez-nous !

